



Commission économique pour l'Afrique

# Le **chaînon manquant** dans le **processus** de **croissance** et de **développement durable**: comment éliminer les disparités entre les hommes et les femmes

**Document de synthèse**

COLLOQUE CONJOINT BAfD/CEA  
SUR LA PARITÉ DES SEXES, LA CROISSANCE ET LE  
DÉVELOPPEMENT DURABLE

24 mai 2004, Kampala (Ouganda)



Commission économique pour l'Afrique

**COLLOQUE CONJOINT BAFD/CEA SUR LA PARITÉ  
DES SEXES, LA CROISSANCE ET  
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**Le chaînon manquant dans le processus  
de croissance et de développement  
durable: comment éliminer les disparités  
entre les hommes et les femmes**

**DOCUMENT DE SYNTHÈSE**

*24 mai 2004, Kampala*

Ce document de synthèse a été élaboré par Alfred Latigo du programme d'analyse politique et de plaidoyer, Centre africain pour le genre et le développement, Commission économique pour l'Afrique, et co-écrit avec Duncan Ironmonger, consultant.



# Table des matières

Introduction.....	1
Comprendre le problème.....	3
1. Arguments en faveur de l'égalité des sexes en vue du développement durable de l'Afrique.....	3
1.1 Liens entre parité des sexes, croissance et développement durable..	3
1.2 Les ménages: les unités sociales et économiques les plus influentes de la nation .....	5
2. Inégalités fondées sur le sexe et liées à la pauvreté des ménages .....	7
2.1 Inégalités entre les sexes dans l'accès aux ressources .....	7
2.2 Inégalités des sexes et vulnérabilité des ménages aux chocs extérieurs .....	11
2.3 Impact du VIH/sida sur les femmes .....	11
Recherche de solutions .....	13
3. Intégration de la production des ménages dans les politiques nationales.....	13
3.1 Mesures requises pour s'attaquer aux causes de la pauvreté liées au genre .....	13
3.2 Les concepts et les outils nécessaires à l'intégration de la production des ménages dans les politiques nationales .....	15
Application des solutions au problème .....	23
4. Interventions dynamiques pour parvenir à une croissance et un développement durables.....	23
4.1 Engagements aux niveaux international et régional pour lever les obstacles au développement liés aux inégalités entre les sexes..	23
4.2. La voie à suivre .....	24
Références .....	26



# Introduction

Ces dernières décennies, l'Afrique subsaharienne a été la région du monde qui a obtenu les plus mauvais résultats sur le plan de la réduction de la pauvreté, et ce n'est un secret pour personne. Aujourd'hui, en Afrique, une personne sur deux vit avec moins d'un dollar par jour. Entre 1987 et 1998, le nombre de pauvres est passé de 217 millions à 290 millions. Parmi ces pauvres, on estime que 80% sont des femmes. En Afrique subsaharienne, les femmes représentent 60% des personnes qui travaillent dans le secteur non structuré (y compris le commerce non structuré), elles représentent environ 70% de l'ensemble de la main-d'œuvre agricole et assurent environ 90% de la production vivrière (Banque mondiale, 2000). Or elles n'ont pas accès dans des conditions d'égalité aux services de santé, à l'éducation, au financement et aux autres ressources essentielles.

Selon la Banque mondiale (2000), l'Afrique devrait parvenir à un taux de croissance de 5% par an, simplement pour que le nombre de pauvres n'augmente pas. Afin de réduire de moitié le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté d'ici à 2015, conformément aux objectifs du Millénaire pour le développement, il faut non seulement parvenir à un taux de croissance important de 7% ou plus, mais également répartir plus équitablement les revenus. La Commission économique pour l'Afrique (CEA) estime que les pays africains doivent investir 33% de leur produit intérieur brut (PIB) pour parvenir aux taux de croissance souhaitables.

Le présent document de synthèse traite de la façon de prendre en considération l'inégalité des sexes dans le cadre du développement et d'éliminer les disparités inquiétantes entre les hommes et les femmes dans le développement de l'Afrique. Il est officiellement recommandé, dans le document, de prendre en considération la contribution des ménages sous forme de production et de services ainsi que l'apport important que constitue le travail des femmes et, ensuite, d'intégrer ces chiffres dans le budget national et les processus de décision.

Le document a trois objectifs principaux. D'abord, il s'agit d'examiner les liens entre l'inégalité entre les sexes, la croissance économique et le développement durable en Afrique, en vue de proposer d'autres formules pour promouvoir des politiques de croissance favorables aux pauvres. Ensuite, il s'agit d'aider les ministres des finances, de la planification et du développe-

ment économique, principaux décideurs chargés des réformes économiques et structurelles, à mieux comprendre la question de l'égalité entre les sexes en tant que volet nécessaire des stratégies de croissance économique et de réduction de la pauvreté. Enfin, il s'agit d'obtenir des ministres qu'ils s'engagent à agir en conséquence en prenant les mesures nécessaires afin de lever les obstacles à la parité des sexes dans les stratégies nationales et les politiques et procédures budgétaires pour atteindre les objectifs du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), des Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et les objectifs du Millénaire pour le développement.

Le document comprend trois parties. Dans la première partie, deux sections traitent de la nature du problème. La première commence par les points suivants: i) les ménages sont les unités sociales et économiques de la nation qui ont le plus d'impact, ils exécutent des activités non rémunérées et des activités de subsistance et travaillent dans le secteur non structuré; ii) les femmes et les hommes jouent un rôle important, quoique différent, dans les économies africaines; et iii) un grand nombre de données empiriques dans le domaine microéconomique ainsi qu'un nombre croissant d'études dans le domaine macroéconomique montrent que les inégalités entre les sexes entravent de façon directe et indirecte la croissance économique en Afrique.

La deuxième section porte sur les inégalités entre les sexes en ce qui concerne : i) les budgets-temps; ii) les possibilités d'accès à l'éducation et aux services de santé; iii) les moyens de production directs; et iv) la prise de décisions. Etant donné que les femmes pauvres ont peu de possibilités économiques, elles sont plus exposées, non seulement aux chocs extérieurs mais également à la pandémie de VIH/sida. Cette étude montre surtout que les inégalités entre les sexes sont un grand obstacle au développement de l'Afrique. Aussi, la suppression des obstacles fondés sur le sexe permettra-t-elle, dans une large mesure, à l'Afrique de réaliser toutes ces potentialités.

Dans la partie suivante qui porte sur les solutions, la troisième section aborde les problèmes liés à l'intégration des données concernant la production des ménages dans les politiques nationales, et présente des formules et instruments permettant de répondre à ces besoins. Enfin, dans la dernière partie concernant les solutions, la quatrième section porte sur les engagements que les ministres des finances, de la planification et du développement économique, surtout, ont pris récemment aux niveaux international et régional pour lever les obstacles au développement liés au sexe. Pour donner suite à ces engagements, le document présente des questions spécifiques que les ministres pourront examiner.

# Comprendre le problème

## 1. Arguments en faveur de l'égalité des sexes en vue du développement durable de l'Afrique

### 1.1 Liens entre parité des sexes, croissance et développement durable

Dans leurs études macroéconomiques récentes concernant l'Afrique, la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la Banque africaine de développement (BAfD) et la Banque mondiale montrent constamment que les inégalités entre les sexes sont un obstacle au développement et à la réduction de la pauvreté. Par exemple, le document intitulé *L'Afrique peut-elle revendiquer le XXIème siècle?* une étude effectuée en 2000 par les trois institutions susmentionnées, montre que l'Afrique n'a pas su exploiter ses possibilités latentes de développement, à savoir les possibilités de partenariat entre les gouvernements et les ménages, et en particulier les femmes de ces ménages. En conclusion, l'étude montre que les inégalités entre les sexes sont à la fois un problème économique et un problème social et que le fait d'assurer une plus grande égalité entre les sexes permettrait d'accélérer la lutte contre la pauvreté en Afrique. Le ménage étant l'unité la plus importante des économies africaines, il constitue un élément déterminant dans toute étude du rôle important que jouent les femmes et des problèmes qu'elles rencontrent.

En outre, dans un document intitulé *«Parité des sexes et croissance en Afrique: Etude des questions et des faits»*, Mark Blackden (2003) étudie de façon approfondie les résultats des analyses macroéconomiques et microéconomiques des liens entre l'inégalité entre les sexes et le développement. Cette étude présente de façon remarquablement méthodique l'inégalité entre les sexes en ce qui concerne l'accès aux ressources, qui est un obstacle au développement et à la réduction de la pauvreté en Afrique subsaharienne. Les difficultés d'accès des femmes aux possibilités d'éducation semblent liées au faible niveau de croissance économique et aux taux de fécondité élevés connexes, ainsi qu'à la faible productivité de l'ensemble de la main-d'œuvre. Les difficultés qu'ont les femmes pour trouver un emploi dans le secteur structuré semblent liées au faible niveau de croissance économique, alors que l'augmentation du nombre de femmes travaillant dans le secteur structuré semble liée à un niveau de croissance beaucoup plus élevé.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Ce résultat devrait être considéré comme une ébauche d'explication, car il est très difficile d'évaluer et de comparer l'inégalité entre les sexes en matière d'emploi dans différents pays et d'établir clairement des liens de causalité.

Les inégalités entre les sexes en matière d'éducation et d'emploi ont réduit, selon les estimations, la croissance du revenu par habitant en Afrique subsaharienne pendant la période 1960-1992 de 0,8% par an. Si les femmes avaient un plus grand accès à l'éducation, comme en Asie de l'Est, et que le nombre de femmes travaillant dans le secteur formel avait augmenté dans les mêmes proportions, le revenu par habitant aurait augmenté de 30% (Blackden, 2003) en 1990. Ces problèmes représentent de 15 à 20% d'écart entre les performances économiques de l'Afrique subsaharienne et celles de l'Asie de l'Est. Dans ce contexte, les problèmes de parité des sexes peuvent être considérés comme le «chaînon manquant» qui permettrait d'assurer une croissance soutenue.

L'analyse au niveau microéconomique montre les inconvénients auxquels les femmes, par rapport aux hommes, doivent faire face pour avoir accès aux biens et aux ressources de base, notamment au niveau de la main-d'œuvre et des capitaux requis, afin de pouvoir prendre une part active à la réalisation des potentialités de croissance de l'Afrique. Ces différences entre les sexes influencent les réactions de l'offre, l'allocation des ressources au sein des ménages et la productivité de la main-d'œuvre. Elles ont également des incidences sur la flexibilité, la capacité d'adaptation et le dynamisme des économies du continent et constituent un frein direct pour la croissance, tel qu'il est indiqué dans un certain nombre de monographies nationales (encadré 1). L'étude intitulée *L'Afrique peut-elle revendiquer le XXIème siècle?* montre également qu'investir dans l'éducation et la formation des femmes et leur permettre l'accès à des moyens de production comme le crédit, la terre, et les technologies qui font gagner du temps, pourraient permettre de parvenir au taux de croissance annuelle de 7% requis pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

#### **Encadré 1 : genre et croissance : les occasions manquées**

**Burkina Faso** : Transférer les ressources existantes entre les parcelles des hommes et des femmes au sein du même ménage pourrait entraîner une augmentation de 10 à 20% des rendements.

**Kenya** : Donner aux agricultrices la même quantité d'intrants agricoles et le même niveau d'instruction qu'aux hommes permettrait d'accroître de plus de 20% les rendements obtenus par les femmes.

**Zambie** : Si le niveau des investissements dans les intrants agricoles était le même pour les femmes que pour leurs homologues masculins, y compris dans le domaine des terres, la hausse des rendements en Zambie pourrait atteindre 15%.

Sources: Udry et al. 1995; Saito 1992

Même si l'absence de croissance économique durable a été un obstacle majeur à la lutte contre la pauvreté, la croissance à elle seule ne suffit pas pour réduire la pauvreté. Au cours des dernières années, la pauvreté n'a pas reculé, même dans des pays africains qui ont enregistré une croissance économique de 7% ou plus. Cela signifie que les retombées de la croissance n'ont pas permis de trouver des solutions équitables aux besoins sociaux de ces pays. En conséquence, une croissance soutenue favorable à la réduction de la pauvreté (ou une croissance en faveur des pauvres) est le type de croissance dont l'Afrique a besoin. Une croissance en faveur des pauvres est une façon très positive de lutter contre la pauvreté, notamment dans les pays africains les moins avancés (PMA) où la pauvreté absolue est «généralisée»<sup>2</sup>.

La pauvreté généralisée donne l'occasion d'obtenir une réduction rapide de la pauvreté, mais il s'agit d'une opération très difficile à réaliser, précisément parce que cette pauvreté absolue est généralisée. En pareil cas, non seulement la croissance économique influe sur l'étendue de la pauvreté, mais cette dernière est aussi un obstacle majeur à la croissance économique, étant donné la façon dont la pauvreté généralisée affecte les ressources internes disponibles pour les investissements privés et les services publics - une situation couramment qualifiée de cercle vicieux de la pauvreté (CNUCED, 2002).

Étant donné les perspectives plutôt sombres en matière de réduction de la pauvreté en Afrique, quel que soit le scénario envisagé, le continent devra exploiter toutes les possibilités disponibles pour lutter contre la pauvreté, grâce à une croissance de plus en plus favorable aux pauvres et à la réduction des inégalités - en particulier les inégalités entre les sexes. Selon une étude récente, la réduction des inégalités entre les sexes en Afrique a des répercussions plus grandes sur l'atténuation de la pauvreté que la réduction des écarts entre les revenus (CNUCED, 2002). Pour arriver à réduire systématiquement la pauvreté et à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, il faut donc que les pays africains accordent, dans le choix de leurs orientations, un rang de priorité élevé à ces mesures.

## **1.2 Les ménages : les unités sociales et économiques les plus influentes de la nation**

Selon la publication *le Monde en chiffres*, on comptait en 2001 166 millions de ménages en Afrique (Statistiques Finlande, 2004). Dans le monde entier, le nombre de ménages augmente plus vite que celui des personnes. En Afrique,

---

<sup>2</sup> Dans son rapport de 2002 sur les PMA, la CNUCED définit la pauvreté généralisée comme une situation au sein de laquelle la majorité de la population vit en-dessous du seuil de la pauvreté et où cette pauvreté persiste.

l'augmentation du nombre de ménages tourne autour de 5 millions chaque année et, d'après les estimations, leur nombre dépassera 180 millions d'ici le début de 2005. Ce qui, de toute évidence, veut dire que la taille moyenne des ménages (nombre de personnes par ménage) est en diminution.

D'après la définition qui en est donnée, un ménage est un petit groupe de personnes qui partagent le même logement, qui mettent en commun une partie ou la totalité de leurs revenus et richesses et qui consomment collectivement certains types de biens et services, principalement le logement et la nourriture (SCN 4.132 [4.20], 1993). En outre, trois catégories d'activités caractérisent les ménages : i) les activités non commerciales ; ii) la production pour l'auto-consommation ; iii) les activités non structurées. Dans toutes ces catégories, ce sont les femmes africaines qui fournissent l'essentiel du travail. C'est à elles aussi qu'incombe la lourde responsabilité de prendre les décisions dans les domaines de l'épargne, de l'investissement, de l'éducation, des migrations et du travail, qui influencent le niveau des performances économiques d'un pays.

Les ménages, tant ruraux qu'urbains, sont très influents dans le choix du mode de vie des femmes et des hommes. Les ménages et leur environnement immédiat représentent l'endroit où les populations dorment, prennent la plupart de leurs repas, profitent le plus de leurs loisirs et des interactions sociales avec leur famille et leurs amis et effectuent plus d'heures de travail qu'ailleurs. Ceci étant, les ménages offrent la structure de base de la collaboration requise entre les femmes et les hommes pour la satisfaction des besoins journaliers et des dépenses de prestige. Les hommes et les femmes ont des rôles économiques considérables dans l'économie de marché et l'économie des ménages, même s'il s'agit de rôles différents.

Ce sont en général les femmes qui s'occupent de l'éducation et de la formation des générations futures, qui effectuent l'essentiel des activités liées aux soins - en fournissant les ressources humaines (capital humain) et en maintenant le tissu social (capital social). Même s'ils sont orientés vers la famille et la communauté, le Système de comptabilité nationale de l'ONU de 1993 définit ces biens et services comme étant en dehors du système. Malgré les nombreuses recommandations faites lors des différents forums internationaux pour « reconnaître » ces contributions, les efforts dans ce domaine restent insignifiants. Toutefois, l'économie des ménages ne peut continuer durablement à fournir de tels services à l'économie de marché sans dotations budgétaires appropriées.

## **2. Inégalités fondées sur le sexe et liées à la pauvreté des ménages**

### **2.1 Inégalités entre les sexes dans l'accès aux ressources**

L'insuffisance des revenus et des biens requis pour satisfaire les besoins fondamentaux des ménages - nourriture, logement, vêtements et niveaux de santé et d'éducation acceptables - sont des indicateurs de la pauvreté. On a, toutefois, souvent affirmé que la réorientation des investissements peut entraîner une augmentation des revenus des pauvres et leur permettre de devenir des membres plus productifs de la société. En conséquence, une stratégie de croissance en faveur des pauvres en Afrique ne devrait pas être seulement axée sur la croissance économique, mais devrait également être associée à des mesures concrètes d'équité et de répartition des revenus et des biens.

En général, en Afrique, les femmes et les filles n'ont pas l'égalité d'accès : i) à l'emploi du temps; ii) à l'amélioration et au maintien de leur capital humain; iii) à l'utilisation de leurs moyens de production directs; et iv) à la prise de décisions. La répartition traditionnelle des rôles dévolus aux hommes et aux femmes est l'une des causes majeures de l'inégalité d'accès des hommes et des femmes à ces ressources. Quelques exemples précis font l'objet ci-après d'un examen.

#### *2.1.1 Inégalité entre les sexes en ce qui concerne le budget-temps*

Les emplois du temps chargés sont considérés comme d'importants facteurs de pauvreté. Les personnes peuvent être pauvres en termes de temps et d'argent. Les femmes, surtout dans les zones rurales, sont soumises à des emplois du temps surchargés, parce qu'elles doivent réussir à concilier les exigences de leurs rôles producteur, social, procréateur et de gestion communautaire (Banque mondiale, 1999). Lorsqu'elles sont trop occupées au niveau des ménages, on constate une baisse de la productivité et une augmentation des coûts de production tant au niveau de l'économie des ménages que de l'économie de marché. Un emploi du temps trop chargé pour les femmes pourrait avoir des répercussions sur le niveau de rendement dans tous les secteurs et perpétuer la pauvreté, comme suit:

- Par rapport aux hommes, les femmes, lorsqu'elles travaillent, ont un emploi du temps très chargé, ce qui restreint leurs possibilités de choix et leur flexibilité face aux opportunités des marchés en évolution;

- Le peu d'options disponibles en matière de transfert des activités domestiques entre hommes et femmes fait que ces dernières n'ont presque pas la capacité de réaménager leur temps en fonction des changements qui interviennent au niveau des débouchés sur les marchés et des activités non marchandes;
- La productivité et les revenus monétaires des femmes sont inférieurs à ce qu'ils auraient été si les contraintes de temps étaient moins importantes. Par exemple, une étude réalisée en Tanzanie a prouvé qu'en réduisant les contraintes de temps des femmes, dans une communauté de petits exploitants producteurs de café et de bananes, on pouvait accroître de 10% les revenus monétaires des ménages, de 15% la productivité de la main-d'œuvre et de 44% la productivité du capital (Tibaijuka, 1994);
- L'emploi du temps très chargé des femmes est considéré comme une cause de mortalité maternelle.

En conséquence, trouver une solution au budget-temps des femmes devrait être l'une des plus grandes priorités des stratégies de lutte contre la pauvreté, notamment les mesures qui permettent de gagner du temps ou d'améliorer la productivité de l'emploi du temps, comme par exemple l'accès des femmes à l'éducation, à la terre, au crédit, à l'information et à la technologie.

### *2.1.2 Inégalité entre les sexes en matière d'accès à l'éducation et à la santé*

Si un plus grand nombre de femmes et d'hommes étaient instruits, les pays africains auraient des niveaux de capital humain plus élevés. Se contenter d'accroître le pourcentage de filles inscrites dans les écoles pour parvenir au niveau des garçons (même en éliminant les causes qui expliquent ces différences) ne suffirait toujours pas à réduire les inégalités entre les pays africains et entre l'Afrique et le reste du monde, en ce qui concerne le capital humain. Dans le continent, l'accès à l'éducation est insuffisant aussi bien chez les garçons que chez les filles.

Toutefois, il ne serait pas possible d'absorber un nombre plus important de filles et de femmes instruites, en raison de l'inexistence de politiques efficaces susceptibles de donner une égalité de chances aux hommes et aux femmes sur le marché du travail en Afrique. Les déséquilibres au niveau de l'accès à l'éducation et à la formation des femmes continuent de les empêcher de tirer parti des nouvelles possibilités économiques, et elles font toujours l'objet de discrimination sur le marché du travail. Des recommandations portant sur la nécessité de bénéficier de chances égales dans le domaine de l'emploi ré-

munéré au niveau national, figurent dans les divers accords internationaux tels que le Programme d'action de Beijing (1995). Toutefois, encore faudrait-il que ces engagements se traduisent dans les faits et soient mis en œuvre.

Tout aussi important est l'accès des femmes à l'information et au savoir. De plus en plus, ces éléments sont devenus les piliers de la société de l'information et des ressources vitales pour l'économie de l'information en Afrique. Une étude réalisée par la CEA sur l'évaluation de l'impact des technologies de l'information et de la communication (TIC) sur la société a conclu que, dans un certain nombre de sphères, il existe d'énormes disparités entre les hommes et les femmes en ce qui concerne l'accès aux TIC et la présence des femmes dans les métiers des technologies de l'information (CEA, 2003b).<sup>3</sup> Ces facteurs ainsi que de nombreux autres constituent, de toute évidence, une entrave majeure aux possibilités de promotion de la femme.

En matière de santé, les Africains et les Africaines font face à de nombreux problèmes mais leurs besoins et priorités sont très distincts. C'est ce que montre, par exemple, la grande différence de charge de morbidité liée à l'hygiène sexuelle et au comportement procréateur, dans la région. En Afrique subsaharienne, dans la tranche d'âge de 15 à 44 ans, 26 % des femmes meurent de maladies ou de complications liées à l'hygiène sexuelle ou au comportement procréateur, contre seulement 7 % des hommes (Banque mondiale, 1999). L'Afrique enregistre 20 % du nombre de naissances au monde mais aussi 40 % de la mortalité liée à la maternité. Dans la plupart des pays africains, les taux de mortalité maternelle restent les plus élevés au monde: entre 600 et 1 500 décès pour 100 000 naissances.

### *2.1.3 Inégalité des sexes dans l'accès aux moyens de production*

Par leur travail, les femmes et les filles assurent l'essentiel de la production de subsistance du continent et pourtant, elles n'ont pas accès aux moyens de production tels que la terre, le capital ou les services financiers. Elles ne peuvent compter que sur leur temps et leur énergie. À titre d'exemple, en l'absence de vulgarisation des techniques de traitement alimentaire et des infrastructures de base permettant de gagner du temps, comme une alimentation suffisante en eau ou de bonnes routes, les femmes peuvent difficilement répondre aux problèmes que pose l'agriculture de subsistance dans les zones rurales africaines. Voici quelques exemples de cette situation :

---

3. Depuis sa création, l'initiative «Société de l'information en Afrique» a reconnu que l'accès à l'information et à la connaissance est la clef pour renforcer les droits des femmes et aboutir à l'égalité des sexes.

- Au Kenya, les femmes constituent environ 75 % de l'ensemble de la main-d'œuvre agricole mais elles ne détiennent que 1 % des terres (Mark Blackden, 2003) ;
- Selon le PNUD, les femmes reçoivent moins de 10 % des crédits alloués aux petits exploitants agricoles et seulement 1 % de l'ensemble des crédits alloués au secteur agricole (CEA, 2001) ;
- En 1990, les banques multilatérales ont alloué 5,8 milliards de dollars au crédit rural dans les pays en développement, mais seulement 5 % ont été accordé aux femmes rurales (CEA, 2001).

On peut accentuer la lutte contre la pauvreté en s'engageant dans l'autonomisation des femmes, au moyen de politique qui tiennent compte de la parité des sexes en matière de réforme agraire, de régime de propriété des moyens de production, d'accès au crédit, etc.

#### *2.1.4 Inégalité des sexes dans la prise de décisions*

Les pauvres, en général, et les femmes pauvres, en particulier, n'ont guère leur mot à dire dans la prise de décisions ; aussi leurs besoins et leurs problèmes ne sont-ils pas à la base des choix et décisions des pouvoirs publics concernant la réduction de la pauvreté. De manière générale, les Africaines ont toujours été sous-représentées dans les institutions nationales et locales. En 1997, en Afrique subsaharienne, elles ne constituaient que 6 % des corps législatifs, 10 % des élus locaux et 2 % des membres des gouvernements (Banque mondiale, 1999). La moitié des gouvernements africains ne comprend absolument aucune femme. Cependant, il est à présent communément admis que le point de vue des femmes est nécessaire à tous les niveaux de prise de décisions, si l'on veut atteindre les objectifs de développement durable sur le continent.

La situation évolue. En effet, selon la dernière étude de la CEA sur la gouvernance, les femmes ont de plus en plus de postes d'influence dans toutes les sphères de la vie publique. Dans quatre des 28 pays couverts par l'étude-Afrique du Sud, Mozambique, Namibie et Ouganda - elles occupent plus de 25 % des sièges au parlement, alors que dans 14 autres pays, leur représentation varie de 17 à 23 %. En Afrique du Sud, elles forment 30 % des membres du Gouvernement. Et au niveau le plus élevé de la gouvernance en Afrique, elles constituent la moitié des Commissaires de l'Union africaine. Mais des mesures énergiques sont nécessaires pour que les femmes ne soient pas exclues des opérations axées sur la croissance et la réduction de la pauvreté.

## **2.2 Inégalités des sexes et vulnérabilité des ménages aux chocs extérieurs**

La vulnérabilité aux chocs extérieurs (c'est-à-dire l'incapacité à limiter les risques ou à faire face aux chocs) constitue un état de dénuement matériel et humain qui perpétue la pauvreté. Elle a pour causes, les menaces qui pèsent constamment sur les pauvres et les personnes défavorisées - en particulier sur les femmes - notamment les chocs économiques tels que les fluctuations des prix internationaux; la vie et l'agriculture sur des terres marginales marquées par des précipitations aléatoires; la précarité de l'emploi, à la frontière du secteur formel ou informel; les maladies brusques; la violence, la criminalité et l'exclusion sociale.

Les chocs extérieurs ne touchent pas nécessairement les pauvres ou les femmes de façon disproportionnée, mais comme les femmes constituent la majorité des pauvres en Afrique, elles sont plus vulnérables, puisque leurs moyens économiques sont dérisoires et leurs dispositifs de protection sociale insuffisants et largement tributaires de leur père, de leur mari ou de leurs enfants. Leur capacité d'adaptation à ces chocs pourrait être renforcée par un meilleur accès à la santé, à l'éducation, au financement et à d'autres moyens de production.

Les institutions informelles aident considérablement les ménages à gérer les risques et la vulnérabilité; les pauvres, en particulier les femmes, n'ont généralement pas accès à la grande variété de réseaux formels qui aident à absorber les chocs extérieurs. Cependant, de nombreux programmes qui ont bénéficié aux pauvres (programmes de microfinancement et subventions aux intrants agricoles, par exemple) ne sont pas financièrement viables.

## **2.3 Impact du VIH/sida sur les femmes**

En 2003, le Secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan, déclarait : «Je vous exhorte à mettre les Africaines au centre de la lutte contre le SIDA. Sur tous les fronts, le rôle de la femme est absolument crucial. Une Révolution verte en Afrique n'aura lieu que s'il s'agit également d'une révolution en faveur des femmes. Et comme le SIDA en Afrique et partout dans le monde a de plus en plus un visage de femme, nous ne parviendrons à maîtriser la pandémie que si les femmes sont au cœur de nos stratégies. Bref, pour sauver l'Afrique, il faut sauver les Africaines d'abord ».

Selon l'ONUSIDA, rien qu'en 2003, quelque 2,3 millions d'Africains sont morts du SIDA, et une population estimée à 3,4 millions de personnes a contracté le virus du VIH. Au total, près de 30 millions de personnes sur le con-

tiennent vivent avec le virus. Le VIH/sida et ses effets plus généraux sur la santé et les conditions sociales et économiques constituent de grands obstacles au développement durable (CEA, 2004). Et les effets du VIH/sida sur les femmes sont particulièrement graves pour l'Afrique : les femmes sont plus vulnérables que les hommes à l'infection par le VIH et les inégalités entre les hommes et les femmes contribuent à la propagation de la pandémie. À titre d'exemple, une enquête menée au Burkina Faso montre que les taux d'infection, chez les jeunes filles âgées de 13 à 24 ans, sont 5 à 8 fois supérieurs à ceux des jeunes garçons de la même tranche d'âge (CEA, 2004). La vulnérabilité des femmes au VIH/sida est également aggravée par des pratiques culturelles telles que la polygamie, le mariage précoce et le mariage forcé, ainsi que par le viol.

Par ailleurs, le SIDA ne fait pas qu'aggraver une crise alimentaire aiguë, c'est l'une des causes fondamentales de l'insécurité alimentaire. Comme les femmes sont à l'origine de plus de 70 % de la production alimentaire en Afrique, leurs maladies et leurs décès ont des effets considérables sur la productivité agricole et, partant, sur la sécurité alimentaire. Et dans le passé, ce sont leurs connaissances des denrées alimentaires qui permettaient à leur famille de survivre pendant la sécheresse. Les femmes développent également des réseaux sociaux qui permettent à la société de supporter certains fardeaux. Comme le SIDA se propage de façon spectaculaire et disproportionnée chez les femmes, c'est toute leur existence qui est menacée.

# Recherche de solutions

## 3. Intégration de la production des ménages dans les politiques nationales

### 3.1 Mesures requises pour s'attaquer aux causes de la pauvreté liées au genre

Les possibilités de s'attaquer effectivement aux causes de la pauvreté liées au genre soulèvent plusieurs difficultés décrites ci-après, en ce qui concerne la nécessité de mieux comprendre les liens entre l'égalité des sexes, la croissance et le développement ainsi que l'analyse de la pauvreté selon le genre; et de mettre en place des capacités pour appliquer des stratégies de réduction de la pauvreté qui tiennent compte des inégalités entre les sexes.

#### *3.1.1 Améliorer la compréhension des liens entre le genre, la croissance et le développement durable*

Afin de mieux évaluer les liens entre le genre, la croissance et le développement durable, il faut une compréhension plus approfondie des concepts et des outils de recherche et d'analyse suivants:

- Une mesure améliorée de la croissance en tant que moyen de réduire la pauvreté;
- Les interactions entre les économies de marché et les autres types d'économies;
- Des profils de la pauvreté qui tiennent compte à la fois des besoins des femmes et des hommes;
- Des études de l'emploi du temps et d'autres enquêtes sur les ménages afin d'obtenir des données ventilées par sexe;
- Les conséquences sociales et économiques du VIH/sida;
- Une analyse selon le genre de toutes les questions commerciales en cours de négociation (c'est-à-dire liées à l'Organisation mondiale du commerce), y compris des études concernant un pays donné sur les incidences différenciées selon le sexe des politiques commerciales et sur la manière dont les inégalités entre les sexes influencent les performances commerciales;
- Une analyse selon le genre de l'impact des politiques de réduction de la pauvreté et de protection sociale;

- Un suivi et une évaluation des progrès accomplis dans la réduction des inégalités entre les sexes.

### *3.1.2 Approfondir l'analyse de la pauvreté selon le genre*

Les données ventilées par sexe utilisées pour mesurer l'étendue et la gravité de la pauvreté en Afrique restent insuffisantes dans la plupart des pays. Bien que les besoins fondamentaux des hommes et des femmes en matière de logement, d'eau salubre, de nutrition suffisante, et d'accès approprié à la santé, à l'éducation et aux soins soient les mêmes, de nouvelles études effectuées en Afrique et ailleurs montrent que les causes de la pauvreté ne sont pas similaires pour les hommes et les femmes et que ces deux groupes sont touchés de manière différente par les mesures de réduction de la pauvreté. Par conséquent, les obstacles, les possibilités, les incitations et les besoins en matière de réduction de la pauvreté diffèrent selon les sexes.

Les circonstances distinctes des hommes et des femmes ne sont pas toujours pleinement reconnues dans l'analyse de la pauvreté et la planification participative, et il arrive souvent qu'elles ne sont pas prises en considération dans la conception des stratégies de réduction de la pauvreté. Les analyses de la pauvreté qui tiennent compte des inégalités entre les sexes contribuent à une meilleure compréhension des causes et permettent également d'identifier des solutions différenciées et des priorités pour les investissements visant à atténuer la pauvreté. Parmi ces ressources, il y a les cartes de la pauvreté ventilées par sexe, qui jouent un rôle central dans l'analyse de l'étendue de la pauvreté car elles fournissent des profils géographiques détaillés et statistiquement fiables des pauvres qui peuvent ensuite servir à renforcer l'impact des dépenses en visant les zones les plus gravement touchées.

Dans un autre cas particulier, les méthodologies et les capacités pour l'intégration systématique de l'analyse des questions de genre dans les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) ne sont pas encore favorisées dans les institutions clefs, ni dans bon nombre de pays. Des directives pour l'intégration de cette analyse, aux fins de l'identification des disparités entre les sexes qui devront être prises en compte dans les DSRP, doivent être élaborées et harmonisées dans les pays africains, puis leur application devra être suivie systématiquement.

### *3.1.3 Assurer des crédits budgétaires durables pour la croissance en faveur des pauvres*

Les Etats africains se sont engagés à atteindre les objectifs fixés dans diverses conventions nationales et internationales, et la plupart des pays ont mis en place des cadres nationaux et créé des bureaux chargés des questions liées à la promotion de la femme. Le Programme d'action de Beijing (1995) prévoit l'évaluation et le suivi réguliers des progrès réalisés dans la mise en œuvre de ses recommandations. Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont également fixé des critères permettant de mesurer ces progrès. Toutefois, il existe trop souvent un écart entre les déclarations de principe et la manière dont les gouvernements obtiennent et dépensent les fonds. A ce jour, la plupart des pays africains ne disposent pas de crédits budgétaires durables et appropriés en vue de faire face aux problèmes liés à la condition féminine qui constituent des obstacles à la croissance en faveur des pauvres.

## **3.2 Les concepts et les outils nécessaires à l'intégration de la production des ménages dans les politiques nationales**

### *3.2.1 Une vision plus large de la notion de travail*

La première priorité est que toutes les parties prenantes au développement de l'Afrique changent leur façon de percevoir ce que l'on peut appeler «travail» et ce qui constitue une «activité économique». On appelle «activité économique» tout travail, rémunéré ou non, dans le ménage et sur le marché. Le travail domestique couvre trois catégories principales :

- L'activité procréatrice non rémunérée ou «les soins» qui consistent à éduquer les enfants et à s'occuper des membres du foyer, lorsque les membres fournissent des services pour la consommation du ménage même;
- Le travail de subsistance, en particulier dans l'agriculture, lorsque la production du ménage est essentiellement destinée à sa propre consommation;
- Le travail dans le secteur non structuré, lorsque la production des membres du ménage est destinée au marché, mais que leur «travail» fait partie des activités du ménage.

Selon ces critères, plus de 90% des adultes africains sont «économiquement actifs». Bien entendu, le marché et l'argent que cela rapporte sont importants, mais les débats d'orientation au sujet de la croissance et du développement, ainsi que de l'économie, doivent compter la production et les services des ménages

au nombre des contributions à l'économie nationale globale, et envisager des réformes et des politiques au niveau des ménages également. Ce faisant, les contributions des femmes à l'économie nationale deviennent plus «visibles».

### *3.2.2 Statistiques de base et modèles économiques*

La nécessité de produire les informations statistiques de base et les modèles économiques nécessaires pour mener l'Afrique vers un avenir meilleur est pressante. Les pays africains doivent réunir les compétences et les ressources dans leurs organisations statistiques officielles afin d'obtenir des informations régulières et à jour sur ce qui se produit dans les ménages africains. La reconnaissance officielle de la production et des services des ménages implique des réformes institutionnelles du système statistique national en vue d'assurer le recensement et la validation du travail non rémunéré.

Des données ventilées par sexe peuvent être obtenues grâce à de simples enquêtes par sondage sur les ménages des pays africains. Les sondages nationaux faits à partir d'échantillons représentatifs de quelques milliers de ménages ne représentent qu'une fraction des coûts liés aux recensements nationaux, mais sont suffisamment fiables, parfois même plus fiables que d'autres formes d'enquêtes couvrant des millions de ménages<sup>4</sup>. Ces enquêtes pourraient être réalisées tous les six mois, plutôt que tous les mois comme c'est le cas dans la plupart des pays développés, et la taille des échantillons ne devrait pas dépasser 5 000 ménages par pays. Ainsi, les données pourraient être disponibles dans un délai de trois mois (c'est-à-dire que les statistiques pour le mois de juin seraient disponibles fin septembre, et celles de décembre disponibles fin mars, etc.).

De plus, les gouvernements devraient inclure des enquêtes sur les budgets-temps comme partie intégrante de leurs données officielles habituelles, comme les statistiques des prix. En plus de couvrir le travail rémunéré dans l'économie de marché, les enquêtes couvriraient également le travail non rémunéré comme l'agriculture de subsistance, les soins aux enfants, les tâches ménagères et l'éducation. Les données concernant l'emploi du temps pourraient fournir un aperçu mobile des activités de toutes les ressources humaines (les femmes et les hommes, les filles et les garçons), informations presque totalement inexistantes ou qui ne sont plus d'actualité.

---

<sup>4</sup> Afin de donner un ordre de grandeur, une enquête nationale portant sur un échantillon de 5 000 ménages peut coûter environ 100 000 dollars É.-U. Une enquête de ce genre peut fournir des données fiables sur une population totale de 5 millions de ménages dans un pays beaucoup plus rapidement que d'autres formes d'enquêtes à grande échelle sur les ménages (Ironmonger, 1994). Ceci varierait évidemment d'un pays à un autre pour diverses raisons.

Ces enquêtes régulières fourniraient aux organisations statistiques africaines une base grandement améliorée pour leurs estimations du revenu national brut (RNB) et des produits intérieur et national bruts (PIB et PNB). Ces nouveaux chiffres plus fiables relatifs au système économique tout entier, couplés aux données des enquêtes sur les ménages, pourraient permettre d'améliorer les modèles et les prévisions des économies africaines. Les données des enquêtes pourraient aussi être utilisées pour l'indice africain pour la femme et le développement de la CEA, un outil qui a été élaboré afin d'aider les pays africains à suivre leurs progrès dans la réduction des écarts entre hommes et femmes. Du fait de son importance, cet indice pourrait être utilisé dans le Mécanisme africain d'examen par les pairs du NEPAD.

### *3.2.3. Les comptes satellites de la production des ménages*

Le calcul de la valeur de la production des ménages a été fait dans huit pays du monde, et des tentatives récentes ont été faites au Bénin, à Madagascar et en Afrique du Sud. Les études sur l'emploi du temps montrent que les personnes consacrent beaucoup de temps à la production de biens et services dans les ménages. Des estimations de la proportion du produit intérieur brut (PIB) que représente la valeur du travail dans les ménages montrent qu'elle varie entre 35 et 55% dans les pays en développement (Ironmonger, 1993). Toutefois, ce domaine important de l'activité économique n'est pas couvert par les statistiques officielles. On estime que 66% des activités des femmes dans les pays en développement ne sont pas reflétées en utilisant le Système de comptabilité nationale (SCN) des Nations Unies de 1993, par rapport à seulement 24% des activités des hommes (Blackden, 2003).

Or l'entière prise en compte de la production économique est une composante essentielle de la qualité de la comptabilité nationale et l'exactitude des comptes nationaux est vitale pour déterminer et estimer le PIB, et pour une meilleure prise de décisions économiques et une meilleure recherche. Par conséquent, il est recommandé dans le SCN que plusieurs comptes supplémentaires soient, ou puissent être, prévus dans le cadre comptable national afin de rectifier les omissions dans les comptes centraux, comme dans le cas de la production des ménages. Il s'agit selon le SCN de comptes «satellites». Dans ce système, le produit domestique brut (PDB) est une entité distincte du PIB et du PNB, sans y être tout à fait étrangère.

Les principales raisons pour l'élaboration des comptes satellites de production des ménages sont d'obtenir des estimations séparées du PDB, de déterminer l'interaction entre «les deux économies» (le marché et les ménages), et de collecter des données pour la planification stratégique et l'analyse des

politiques en vue d'identifier des options de développement plus équitables et plus durables. A cet effet, la CEA a produit un manuel pour l'intégration de la production des ménages dans les politiques de réduction de la pauvreté en Afrique. Les procédures pour aider les gouvernements à élaborer ces comptes satellites constituent l'une des composantes clefs. Cette initiative vise, pour la première fois en Afrique, à regrouper les informations économiques et les informations sur les ménages dans un cadre commun en vue de mesurer la contribution de la production des ménages à l'économie, et d'évaluer les incidences de l'économie sur la production des ménages.

### *3.2.4 La budgétisation tenant compte des différences entre les sexes: un outil pour intégrer la production des ménages dans les politiques nationales*

Les progrès réalisés dans le sens de l'égalité entre hommes et femmes sont lents, en partie du fait de l'absence de fonds pour soutenir les engagements politiques. La recherche montre généralement que l'on n'accorde pas suffisamment d'attention à l'impact des ressources allouées, ce qui perpétue l'écart entre les sexes; les processus budgétaires offrent donc la possibilité de transformer ces inégalités de manière transparente, responsable et participative. Les budgets qui tiennent compte de la promotion de la femme sont des outils et des processus conçus pour permettre une analyse des questions de genre lors de la formulation des budgets des gouvernements et de l'affectation des ressources. Les budgets qui tiennent compte de la différence entre les sexes ne sont pas des budgets pour les femmes ou pour les hommes. Il s'agit plutôt de tenter de désagréger le budget global d'un gouvernement selon son impact sur les femmes et sur les hommes.

Les initiatives de budgétisation sexospécifique diffèrent dans leur portée : certaines couvrent le budget d'un ministère précis; d'autres regroupent des ministères clefs choisis pour la taille de leur budget ou à cause de leur importance du point de vue de la réduction de la pauvreté ou de la promotion de la femme; d'autres encore couvrent tous les ministères. Certaines initiatives portent sur une question sexospécifique particulière (par exemple, l'accès des femmes aux ressources en eau) et examinent les programmes pertinents dans les divers ministères. La plupart sont centrées sur l'aspect du budget qui concerne les dépenses, mais quelques-unes s'intéressent aux recettes. D'autres sont centrées sur les budgets nationaux, mais il y a de plus en plus d'initiatives locales.

Les initiatives budgétaires qui tiennent compte des différences entre hommes et femmes qui ont été lancées dans huit pays africains commencent à aborder

l'inégalité entre les sexes dans la production des ménages. Si ce type de budgétisation est parfois perçu comme un plaidoyer de «davantage pour les femmes», cet instrument n'est pas conçu pour favoriser des intérêts particuliers. Au lieu de cela, les initiatives ont pour but de rendre visible ce qui ne l'était pas. Premièrement, elles font ressortir la différence des besoins et des intérêts parmi les différents groupes de personnes vivant dans le pays concerné. Deuxièmement, elles représentent un paradigme économique amélioré qui tient compte des coûts du travail dans les ménages, qu'il soit non rémunéré, de subsistance ou non structuré.

En plus d'élaborer les directives pour les comptes satellites de la production des ménages, la CEA a également mis au point deux outils pour aider les gouvernements dans l'élaboration et l'analyse des budgets tenant compte des sexospécificités (figures 1 et 2). Ces cadres, qui ont été utilisés pour des initiatives au Kenya, au Rwanda, en Afrique du Sud, en Tanzanie et en Ouganda, comprennent cinq «étapes» et trois «catégories» (CEA, 2003a). Ces cadres peuvent facilement être adaptés pour l'analyse budgétaire de la production des ménages.

La figure 1 décrit chacune des cinq étapes de l'analyse des politiques et du budget tenant compte de la parité des sexes. Les étapes sont très similaires à celles utilisées dans la budgétisation axée sur les résultats.

La budgétisation par sexe est une valeur ajoutée à la méthode de la budgétisation axée sur les résultats, parce qu'elle ne repose pas sur le principe qui veut que toutes les personnes vivant dans un pays ont les mêmes besoins, ni que les programmes affecteront les populations de la même façon.

**Figure 1: Les cinq étapes de l'analyse du budget sous l'angle du problème de l'égalité des sexes**

N° de l'étape	Description de l'étape	Point d'impact
1	Une description de la situation des femmes et des hommes, des filles et des garçons (et des différents sous-groupes tels que les populations rurales/urbaines, les groupes d'âge, etc.) dans le secteur	Populations cibles
2	Une évaluation des politiques, programmes et projets selon leur sensibilité aux sexes, c'est-à-dire s'ils s'efforcent de trouver une solution à la situation décrite dans l'étape 1	Politiques et programmes
3	Une évaluation en vue de déterminer si des ressources financières (c'est-à-dire budgétaires) et d'autres ressources appropriées sont allouées, pour une mise en œuvre effective des politiques, programmes et projets sexospécifiques prévus à l'étape 2	Contributions
4	Un suivi pour déterminer si les fonds alloués à l'étape 3 ont été dépensés comme prévu	Résultats
5	Une évaluation pour déterminer si les politiques et les dépenses y afférentes ont permis de promouvoir l'égalité entre les sexes comme prévu et si elles ont eu des répercussions sur la situation décrite à l'étape 1	Impacts

Source : CEA, 2003a

La méthode des trois catégories (Figure 2) illustre le budget tel que comprenant des différentes sections qui mises ensemble totalisent les 100%. Les catégories sont les suivantes:

## **Figure 2 : La méthode des trois catégories pour une analyse du budget sexospécifique**

**Catégorie 1 :** Dépenses sexospécifiques ciblées des administrations publiques. Il s'agit des dépenses qui sont clairement destinées à résoudre les problèmes de genre ou des femmes (par exemple, la santé des femmes et les programmes spéciaux d'aide aux entreprises à l'intention des femmes, les dons pour les mères célibataires et l'appui aux veuves).

**Catégorie 2 :** Dépenses pour l'égalité des chances en matière d'emploi à l'intention des fonctionnaires. Ce sont des dépenses qui ont pour objet de promouvoir l'égalité des chances pour les femmes et les hommes qui travaillent dans la fonction publique. Les exemples portent sur la formation des femmes à des postes de direction, la fourniture d'équipements pour des crèches et le congé parental.

**Catégorie 3 :** Dépenses budgétaires générales (normales) examinées en fonction de leur impact sur les femmes et les hommes, les filles et les garçons. Cela porte sur toutes les autres dépenses publiques. Pour l'analyse de cette catégorie, des questions ont, par exemple, été posées sur les personnes qui ont besoin de services particuliers et les groupes cibles, et sur la façon dont les programmes, projets et budgets qui y sont associés permettent de promouvoir les rôles des femmes et des hommes dans la société.

*Source : CEA, 2003a*

Pour cette méthode, les initiatives fondées sur le sexe devraient, en principe, porter essentiellement sur la Catégorie 3. Les Catégories 1 et 2 peuvent être considérées comme le Prototype d'une mesure volontariste ou de discrimination positive - c'est à dire des dépenses qui permettent d'accélérer l'égalité entre les sexes. La Catégorie 3 représente l'intégration - c'est à dire que des programmes «généraux» et leurs budgets sont utilisés pour réaliser l'égalité entre les sexes. Ultérieurement, lorsque toutes les dépenses normales seront sexospécifiques, on n'aura plus besoin d'effectuer celles prévues dans les Catégories 1 et 2.

Outre les instruments dont elle dispose déjà, la CEA est en train de mettre en place un modèle macroéconomique sexospécifique pour montrer, avec précision, aux responsables politiques comment dans les comptes et le budget de la nation, les inégalités entre les sexes peuvent avoir des répercussions différentes sur les femmes et les hommes en ce qui concerne le travail rémunéré et non rémunéré, les revenus monétaires et non monétaires, le temps consacré aux loisirs, l'éducation, etc. On espère aussi que le modèle permettra de se faire une idée de la façon dont le comportement économique des différents sexes au niveau des économies marchandes et non marchandes influe sur les différents résultats macroéconomiques, notamment la croissance, le commerce et la réduction de la pauvreté.

Pour mettre au point un modèle viable, il faut toutes les données des comptes satellites de la production des ménages. Avec des données suffisantes, il devrait être possible d'élaborer des modèles de micro-simulation dans tous les pays africains. Ces modèles portent sur les caractéristiques essentielles des données économiques, sociales et de toute une vie ventilées par sexe. Ce sont sans doute les modèles les plus prometteurs de tous, qui permettront de trouver des solutions à un ensemble de questions concernant les budgets nationaux, notamment les taxes, les subventions, l'investissement public et les politiques gouvernementales dans tous les domaines.

# Application des solutions au problème

## 4. Interventions dynamiques pour parvenir à une croissance et un développement durables

### 4.1 Engagements aux niveaux international et régional pour lever les obstacles au développement liés aux inégalités entre les sexes

**A**u cours des dix dernières années, les ministres des finances, de la planification et du développement économique ont pris les engagements suivants pour trouver des solutions aux obstacles sexospécifiques au développement. Ils traduisent l'importance accordée à l'égalité des sexes en tant que composante essentielle du processus de développement. Il convient à présent de traduire dans les politiques nationales ces engagements en vue de leur mise en œuvre. Toutefois, jusqu'à présent, la mise en œuvre des différents plans d'action élaborés dans le cadre de ces engagements laisse malheureusement à désirer, d'où la nécessité de nouvelles actions.

- i) L'Organisation des Nations Unies, grâce au Programme d'action de Beijing (1995) et aux objectifs du Millénaire pour le développement, ainsi qu'au NEPAD, a retenu l'égalité entre les sexes comme principal domaine d'intervention devant mener à une croissance économique durable et à la réduction de la pauvreté;
- ii) La Conférence internationale de 1998 sur «Les femmes africaines et le développement économique : investir dans notre avenir», qui s'est tenue à l'occasion du quarantième anniversaire de la CEA, a fait d'importantes recommandations en vue d'éliminer l'écart existant entre les sexes dans le processus de développement. Des chefs d'États et de gouvernement, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, le Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine et des ministres de différents secteurs ont assisté à cette réunion;
- iii) Au cours de différentes réunions, les ministres des finances des pays pauvres très endettés et les coordonnateurs des Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté ont souligné la né-

cessité de procéder à une analyse approfondie des taux de croissance ciblés et d'introduire les questions de genre dans les stratégies de réduction de la pauvreté;

- iv) Les participants à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA) (Bruxelles, 14-21 mai 2001) se sont déclarés convaincus que l'élimination de la pauvreté et l'amélioration de la qualité de vie des populations dans les pays les moins avancés pourraient, entre autres, être obtenues grâce à la promotion de l'égalité entre les sexes;
- v) La trente-cinquième session de la Conférence des ministres des finances, de la planification et du développement économique (Johannesburg (Afrique du Sud), 19-20 octobre 2002) a publié une Déclaration ministérielle invitant les gouvernements africains à intégrer des perspectives sexospécifiques dans leurs plans de développement et budgets nationaux. Les ministres ont, en outre, demandé aux gouvernements de renforcer l'utilisation des enquêtes sur les budgets-temps, afin de mesurer et d'intégrer le travail non rémunéré des femmes dans les outils nationaux de planification et d'évaluer l'impact des politiques macroéconomiques sur la réduction de la pauvreté et sur les femmes;
- vi) Au cours de la réunion des ministres des finances du Commonwealth qui s'est tenue en 2003, les ministres se sont engagés à mettre en œuvre une budgétisation sexospécifique d'ici à 2005.

#### **4.2. La voie à suivre**

Une croissance en faveur des pauvres n'est possible que si l'environnement politique et institutionnel est approprié. Dans le cadre du suivi des engagements susmentionnés, des questions précises sont soumises ci-après, à l'attention des ministres des finances, de la planification et du développement économique. En raison du rôle essentiel que jouent les ministères des finances dans l'orientation des réformes économiques et structurelles qui ont pour objectif une croissance économique à long terme, les recommandations ont toutes les chances d'être traduites en actions si elles sont prises en compte par ceux-ci. Ce sont ces ministères qui seront notamment chargés d'élaborer à présent les paramètres requis pour résoudre les problèmes qui se posent en matière d'intégration des questions de genre dans le processus de développement. Pour ce faire, il est recommandé aux ministres des finances de:

- D'agir, en tenant compte de l'importance que revêt la recherche de solutions aux obstacles sexospécifiques à la croissance et à la lutte contre la pauvreté, en tant que partie intégrante des stratégies de développement durable;
- D'intégrer des mesures pour surmonter les obstacles et les problèmes sexospécifiques existants dans les stratégies nationales de croissance et de réduction de la pauvreté grâce à:
  - La reconnaissance officielle de l'économie des ménages comme partie intégrante de l'économie nationale dans son ensemble, qui doit être mesurée et intégrée dans le Système de comptabilité nationale;
  - La réforme du système national de statistique pour y introduire des enquêtes régulières sur les ménages, notamment les études sur le budget-temps, et produire des données vitales ventilées par sexe;
  - L'adoption de comptes satellites de la production des ménages qui serviront de base de données en vue d'une planification stratégique et d'une analyse des politiques dans le but d'identifier des choix de développement plus équitables et durables;
  - L'adoption d'une budgétisation sexospécifique dans les états budgétaires des pays grâce à une dotation systématique des budgets nationaux destinée à rendre les femmes plus autonomes;
  - L'étude de la possibilité d'allouer 2% de budget national, en vue notamment de trouver des solutions aux problèmes posés par les obstacles sexospécifiques dans la lutte contre la pauvreté.

# Références

Blackden, Mark (2003) "Gender and Growth in Africa : A Review of Evidence and Issues." Projet de rapport

Budlender, Debbie et Guy Hewit (2003) *Engendering Budgets: A Practitioner's Guide to Understanding and Implementing Gender Responsive Budgets*. Secrétariat de Commonwealth. Londres.

CEA (Commission économique pour l'Afrique) (1998) *Rapport de la Conférence internationale sur les femmes africaines et le développement économique : Investir dans notre avenir*, Addis-Abeba, 28 avril – 1er mai E/ECA/ACW/AWED/98

—— (2001) *Gender Mainstreaming in National Poverty Reduction Strategies : Unexploited Sustained Growth Potential*. Addis-Abeba.

—— (2003a) *Integration Household Production into National Poverty Reduction Policies in Africa: A Guidebook*. Addis Abeba.

—— (2004) "The Impact of HIV/AIDS on Growth and Poverty Reduction in Africa." Discours prononcé par K.Y. Amoako, Secrétaire exécutif de la CEA, au Développement Studies Centre, Dublin, 3 février 2004.

—— (2003b) *SCAN-TIC : Indicateurs des technologies de l'information et de la communication*. Addis-Abeba.

Grimm, Michael (2003) "The Medium- and Long-Term Effects of an Expansion of Education on Poverty in Côte d'Ivoire: A Dynamic Microsimulation Study." Document présenté à la Wider Conference on Inequality, Poverty and Human Well-being, Helsinki, 30-31 mai.

INSTRAW (Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme des Nations Unies) (1995) *Measurement and Valuation of Unpaid Contribution : Accounting through Time and Output*. Saint-Domingue.

Ironmonger, Duncan (1989) «Preface» to *Households Work : Productive Activities, Women and Income in the Household Economy*. Sydney : Allen et Unwin.

— (1993) «National Time Accounts : A Focus for International Comparison, Modelling and Methodology » in *Time Use Methodology : Towards Consensus*. Rome : Istituto Nazionale di Statistica.

— (1994) «National Time Accounts and Accounts for the Household Economy» in N. Kalfs et A.S. Harvey (eds.) *Fifteenth Reunion of the International Association for Time Use Research*, Amsterdam (Juin 15-18 1993). Amsterdam: Netherland Institute for Social and Market Research.

Saito, Katrine (1992) *Raising the Productivity of Women Farmers in Sub-Saharan Africa*. Rapport de synthèse. Division de la femme dans le développement, Département de la population et des ressources humaines. Washington, DC : Banque mondiale.

Statistiques Finlande (2004) *The World in Figures : Comparative Data on All the Countries of the World* (Excel spreadsheets) <http://www.stat.fi/index-en.html>

Tibajjuka, Anna. (1994) « The Cost of Differential Gender Roles in African Agriculture : A Case Study of Smallholder Banana-Coffee Farms in the Kagera Region, Tanzania, » *Journal of Agricultural Economics*, 45 (1)

Udry, Christopher, John Hoddinott, Harold Alderman, et Lawrence Haddad (1995) « Gender Differentials in Farm Productivity : Implications for Household Efficiency and Agricultural Policy. » *Food Policy*, Vol. 20, No.5

Nations Unies. Communiqué de presse, SG/SM/8611 (20 février 2003) « Le Secrétaire général annonce son intention de créer une Commission de haut niveau sur le VIH/sida ». New York

— Département des affaires économiques et sociales (2003) *Local Development and Global Issues: Report of the Committee for Development Policy on the Fifth Session, 7-11 avril*, New York

CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement) (2002) *The Least Developed Countries Report 2002 : Escaping the Poverty Trap*. Genève

Banque mondiale (1999) *Gender, Growth and Poverty Reduction*. Washington, DC

— (2000) *Can Africa Claim the 21st Century?* Washington, DC